

Camp de jour soutenu par le ministère de la Famille  
**MORDUS DE NATURE EN MODE COVID**

**(Châteauguay, le 15 avril 2021)** – Héritage Saint-Bernard est heureux d’annoncer que le ministère de la Famille lui a octroyé un soutien financier pour la tenue de son camp de jour Mordus de nature, qui aura lieu cet été sur l’île Saint-Bernard à Châteauguay. Une somme de 7 100 \$ a été versée à l’organisme afin de mettre en place le camp de jour par le biais du *Programme de soutien à des projets de garde*.

Cet appui permettra d’accueillir 45 enfants par semaine durant huit semaines à l’été 2021 et leur faire vivre des aventures en nature dans l’un des sites les mieux préservés dans la grande région. L’appui du ministère de la Famille permettra aussi de rencontrer l’ensemble des consignes sanitaires exigées par la Santé publique en ces temps de pandémie. Ainsi, l’équipe pourra procéder à l’achat du matériel de protection et de désinfection requis pour la tenue de l’ensemble des activités prévues à la programmation. Des salles additionnelles seront louées sur le site afin de permettre la distanciation entre les participants.

Finalement, grâce à cette subvention, l’horaire du camp de jour a pu être ajusté afin de répondre adéquatement aux besoins des parents travailleurs (le camp sera ouvert de 8 h 30 à 16 h 30 plutôt que de 9 h à 16 h).

Mordus de nature est un camp de jour amusant, stimulant et riche en apprentissages où se forment de belles amitiés! Le camp est offert aux jeunes de 5 à 13 ans. Les inscriptions étant ouvertes depuis quelque temps déjà, les semaines sont déjà complètes. Il est toutefois possible d’inscrire des enfants sur la liste d’attente dans l’éventualité où des places se libéreraient. Tous les détails au [www.ilesaintbernard.com/mordus-nature](http://www.ilesaintbernard.com/mordus-nature).

-30-

**Source :** Marie-Hélène Dorais, 450 698-3133 poste 227, [marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca](mailto:marie.dorais@heritagestbernard.qc.ca)

**Photos :** les crédits sont inscrits à même le nom des photos\*

*\* Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec le crédit photo pour des articles en lien avec ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l’objet d’une entente avec le(s) photographe(s).*